

VOTRE RÉGION

ANTHON | La société Saint-Louis Énergies porte ce projet qui a reçu un avis "favorable" du commissaire enquêteur

Forte opposition à l'usine de méthanisation



L'enquête publique a donné lieu à un avis "favorable" à la construction d'une unité de méthanisation, derrière cette petite butte du hameau "Saint-Louis" dans la commune d'Anthon.

Photo Le D.U.P. - E.B.

Le commissaire enquêteur a rendu son avis. Et il ne plaît pas aux élus, ni aux riverains. Les conclusions de l'enquête publique sont "favorables" à la construction d'une unité de méthanisation à Anthon. Mais celle-ci est sur le papier, non encore sur le terrain.

« Le projet avance doucement », estime Pierre Jargot, le président de Saint-Louis Énergies, la société porteuse de cette réalisation. « Le déroulement de l'instruction se poursuit au niveau du préfet ».

Mais si l'on se fie aux opposants, l'affaire serait loin d'être entendue. « Aujourd'hui le projet est gelé par la sous-préfecture de Vien-

ne », corrige Yves Bellon, le président de l'Association de défense environnementale du Nord-Isère (Adeni) créée en 2014, à l'ouverture de l'enquête publique. « À la lecture du dossier, il est apparu des lacunes d'ordre administratif. Le plan d'épandage concerne trois départements, le Rhône, l'Isère et l'Ain, mais l'enquête publique n'a été menée qu'en Isère ».

L'unité de méthanisation doit pousser sur 40 000 m² au hameau "Saint-Louis", à Anthon. Ses promoteurs l'avaient présentée par la première fois en réunion publique fin janvier.

Depuis, elle fait son chemin dans un contexte d'op-

position permanente. Les maires de Pont-de-Chéruy, Anthon, Charvieu-Chavagneux et Villette-d'Anthon, ainsi que le président du Syndicat mixte de la Boucle du Rhône en Dauphiné (Symbord), Gérard Joannon, ont fait signer 3500 pétitions à leurs administrés contre la construction de pareille unité de méthanisation à cet emplacement.

« Ces filières nouvelles peuvent générer des craintes »

« On vit dans une société assez individualiste, répond M. Jargot. On s'autorise à prendre sa voiture quatre à cinq fois par jour pour aller

chercher ses enfants à l'école ou acheter le pain, mais on ne tolère pas le camion qui passe devant chez soi. » Référence aux « 100 trajets par jour de poids lourds ou de remorques agricoles », que prévoit déjà l'Adeni.

L'argument est également brandi par le maire de Charvieu-Chavagneux, Gérard Dezempte : « Pour ce genre de projet, il faut une véritable desserte, hors il n'y en a pas. Nous sommes sur une deux fois une voie parmi les plus accidentogènes du Nord-Isère. Il faudrait une deux fois deux voies, soit un coût de 15 à 20 millions d'euros, pour avoir une vraie desserte ».

Pierre Jargot n'est pas « in-

sensible » à tant de vents contraires, mais il dit : « L'enquête publique qui est passée par les mains d'un commissaire enquêteur a montré que les éléments favorables l'emportent sur les éléments défavorables ». Il dit comprendre « que ce type de projet, ces filières nouvelles, peuvent générer des craintes ». Il ajoute : « Il est regrettable que des élus mettent de l'huile sur le feu ».

N'empêche, à Anthon, le bras de fer continue. Promis, les opposants ne font pas « le procès de la méthanisation ». Mais aimeraient bien voir grandir l'usine ailleurs.

Pierre-Éric BURDIN

Les arguments des "pour" et des "contre"



La matière organique dégradée, produite par l'élevage, est principalement transformée en biogaz. Photo d'illustration Archives Le DL.

« On aurait aimé que le dossier avance un peu plus dans la sérénité », souffle Pierre Jargot, le président de Saint-Louis Énergies. Car dans les rangs des opposants, on fourmille d'arguments.

Problème écologique ?

« Les Landes de la Valbonne, le delta de l'Ain et le Bois des Franches consti-

tuent un corridor écologique essentiel à l'équilibre de l'écosystème régional », estime l'Association de défense environnementale de Nord-Isère (Adeni), dans un tract qu'elle a distribué.

« Ce type de projet génère des craintes, répond M. Jargot. Le développement de la filière méthanisation doit en passer par là. Il faut bien que des dossiers sortent pour montrer que c'est efficace. La méthanisation est ce qui se fait de mieux, c'est la solution la plus aboutie, pour la valorisation des déchets organiques. »

Viabilité économique ?

L'Adeni brandit deux exemples d'unités de mé-

thanisation qu'elle estime « comparables » à celle qui doit être construite à Anthon, mettant en doute leur viabilité économique.

« La preuve en est de la situation financière critique de Geotexia, une unité de méthanisation installée en Bretagne, mise en service en juin 2011, et qui accuse trois millions d'euros de perte en 30 mois d'exploitation. »

L'Adeni cite également le cas de l'unité Tiper à Louzy (79). « Son président dresse un constat sans concession : "L'année 2014 a été dramatiquement difficile avec un résultat négatif". »

Le président de Saint-Louis Énergies, à Anthon, place les choses dans un contexte plus large : « Cette unité est un outil très important pour le développement de l'agriculture et le maintien même de l'agriculture. Demain, en zone périurbaine, il sera de plus en plus difficile de faire de l'élevage. C'est la seule solution, alors que la ville progresse, pour faire cohabiter l'élevage et les déchets que tout le monde produit ».

P.-E. B.

Qu'est-ce que le processus de méthanisation

La méthanisation (ou digestion anaérobie) est le processus naturel biologique de dégradation de la matière organique en l'absence d'oxygène. Elle se produit naturellement dans certains sédiments, ainsi que dans le tractus digestif d'animaux tels les insectes ou les vertébrés (ruminants...).

Cette dégradation aboutit à la production et d'un produit humide, riche en matière organique, appelé digestat, et de biogaz (cette énergie renouvelable peut être utilisée sous différentes formes : combustion pour la production d'électricité ou de chaleur, production d'un carburant...).

En permettant la production d'une énergie renouvelable à partir de nos déchets organiques et

agricoles, la méthanisation apparaît comme une solution rêvée pour réduire notre coût énergétique et notre volume de déchets.

Un intérêt évident, mais des inconvénients

Mais la méthanisation a également ses inconvénients. Le coût d'une installation est élevé, très variable selon sa taille et sa configuration. Des économies d'échelle peuvent être réalisées en regroupant plusieurs exploitations agricoles ou en construisant des installations collectives, traitant à la fois des déchets agricoles, des déchets industriels et des déchets urbains.

La méthanisation génère également des odeurs qui peuvent gêner les ha-

bitations des villes et villages riverains.

Ce procédé peut recevoir des aides publiques. En 2011, suite au Grenelle de l'environnement, le tarif d'achat de l'électricité produite par méthanisation a été relevé (+20 %) pour les petites et moyennes installations agricoles, en complément des aides de l'Ademe, des collectivités et du ministère de l'Agriculture.

L'injection de biométhane est autorisée dans les réseaux publics de gaz naturel, et il bénéficie aussi d'un tarif d'achat, avec une garantie d'origine pour assurer sa traçabilité.

Dans certaines conditions, la méthanisation est maintenant reconnue comme "activité agricole" par la loi.

SPÉCIAL CAVERNE DU PONT-D'ARC :
La Réplique de la Grotte Chauvet et de ses Merveilles

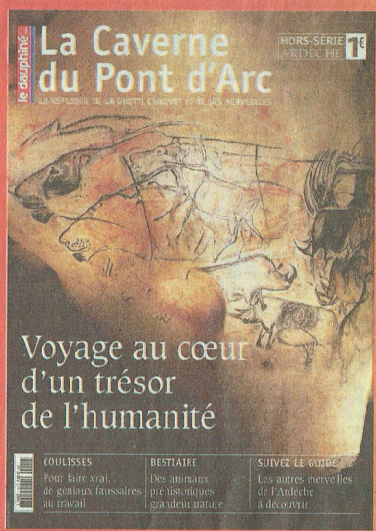
HORS SÉRIE Ardèche

le dauphiné

EN VENTE
chez votre marchand de journaux
et sur boutique.ledauphine.com

04 76 88 70 88

1 €



Voyage au cœur d'un trésor de l'humanité

COULISSES Pour faire valoir de géniaux faussaires au travail
BESTIAIRE Des animaux préhistoriques grandeur nature
SUIVRE LE GUIDÉ Les autres merveilles de l'Ardèche à découvrir